

Je voudrais, monsieur l'Orateur, saisir cette occasion de féliciter le premier ministre (M. Diefenbaker). Je crois que de tout ce qu'on pourra dire de notre génération, on affirmera sûrement que cet homme issu de la Saskatchewan, qui s'est fait, dans notre pays, une renommée des plus belles, nous donne une grande leçon par ses réalisations personnelles. De quelque côté que nous siégions à la Chambre, nous sommes, en effet, fiers du premier ministre du Canada. Je tiens aussi à féliciter les autres membres de son cabinet de leur nomination à ces postes élevés. En dépit de ce qu'on a dit au sujet de leur aptitude à les remplir, j'estime qu'ils se sont acquittés admirablement de leur tâche.

Me permettez-vous d'être assez présomptueux pour féliciter les nouveaux députés qui, comme moi, ont été élus pour la première fois. D'après mon expérience personnelle, je puis leur dire que la terreur qui s'empare aussitôt de nous, au moment de prononcer notre premier discours, se réduit à la peur pure et simple, une fois que nous sommes debout. Comme un apprenti à d'autres apprentis, je voudrais dire que chacun de vous peut être assuré, quel que soit l'endroit où il siège, de recevoir les applaudissements de chacun de nous.

Je voudrais maintenant, monsieur l'Orateur, aborder la question des travaux de la Chambre et, en particulier, les fonctions qui m'ont été attribuées cet après-midi. Comme le veut la tradition, le motionnaire de l'Adresse en réponse au discours du trône félicite le gouvernement des mesures législatives qui y sont indiquées. Que ceux qui pourraient être déçus sachent bien que je m'en tiendrai à la tradition, et que c'est exactement ce que je vais faire.

En réalité, on trouve là, dans la plupart des cas, la pensée ou l'esquisse d'un programme qu'un très grand nombre de Canadiens ont appuyé récemment, en fait le 10 juin dernier. Je suis heureux de constater que le Canada joue un rôle important dans la direction des affaires mondiales et qu'il continuera à travailler pour instaurer une paix durable. Je reconnais que les meilleurs instruments pour atteindre cet objectif sont le Plan de Colombo, ou la préparation ou la persuasion du point de vue économique, ou la préparation du point de vue militaire. Je crois que notre participation à l'Organisation des Nations Unies est essentielle, malgré toutes les limitations rigoureuses qu'impose à cette belle institution sa propre constitution.

Le Parlement se réjouira certainement, je crois, de l'intention qu'a le Gouvernement d'améliorer le sort de nos vieillards et, bien entendu, des titulaires d'allocations d'anciens combattants. Ces groupes qui touchent un

revenu fixe sont les véritables victimes de notre économie en proie à l'inflation. L'avisement de notre dollar nous a tous atteints, mais il a atteint bien plus durement ceux dont les revenus sont presque entièrement épuisés. Il est donc essentiel, à mon sens, qu'une des premières considérations du gouvernement actuel ou de tout gouvernement s'adresse, en reconnaissance des services rendus par le passé, à ceux qui ont rendu la présente prospérité si générale pour nous.

En ma qualité d'Albertain, je suis naturellement heureux d'apprendre que le gouvernement se propose de stimuler notre économie agricole et qu'il prendra des mesures pour stabiliser grandement le prix de nos produits agricoles.

Dans l'appréciation du revenu agricole, il ne semble y avoir qu'une question à débattre, c'est celle de l'urgence. Si on examine une province, l'Alberta, par exemple, on reconnaît que cette urgence est de fait bien réelle. Ce qui peut le mieux en témoigner, à mon sens, c'est le nombre de faillites qui se sont produites chez nos marchands ruraux. Peu importe qu'il s'agisse d'un grossiste de pétrole ou d'un marchand détaillant, le fait est qu'un grand nombre de ces personnes qui sont intimement liées à notre économie agricole intégrée ont tellement accordé de crédit que, dans bien des cas, elles ne peuvent plus vendre qu'au comptant. Voilà, à mon avis, la véritable norme qui nous permet de déterminer jusqu'à quel point nos collectivités agricoles canadiennes manquent d'espèces.

J'imagine qu'un grand nombre de membres de la Chambre ont fait partie soit de conseils municipaux, soit d'assemblées législatives provinciales,—j'ai eu moi-même cet honneur,— et je suis sûr que, comme moi, ils ont appris avec plaisir que le Gouvernement a l'intention de convoquer une conférence fédérale-provinciale. Il est incontestable que cette conférence pourra contribuer à résoudre un grand nombre des problèmes actuels.

Je propose, en toute sincérité, qu'on songe, lors de quelque réunion future, à inviter les municipalités du Canada à participer aux discussions.

Par exemple, la Fédération des maires et des municipalités du Canada pourrait, à mon avis, fournir un apport à une telle réunion; je le crois en effet, une foule de définitions des responsabilités réciproques des trois échelons de gouvernement, qui remontent à quelque 90 ans, sont devenues désuètes dans l'économie d'aujourd'hui. Élément regrettable,—ceux qui ont fait partie de conseils municipaux l'admettront,—bon nombre de nos municipalités sont considérées comme des parents pauvres dans la fédération des gouvernements du Canada. A mon sens, ce groupe